



COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE DU CHIEN D'ARRET



Réunion CUNCA le 19 décembre 2024 au siège de la Centrale Canine à AUBERVILLIERS

Présents : N. PARENT, D. LEBRUN, J. CHAUVET, Y. JONCOUR, JJ. COURTHIAL, P. DEBRET

Saison automne 2024

Cette saison s'est déroulée sans problème majeur. Notre Open d'automne organisé par l'ACT de l'Eure que nous remercions a été une réussite. On peut signaler qu'il subsiste un peu d'engorgement pour les inscriptions en GN.

Certains propriétaires inscrivent leur chien sans effectuer le règlement et le retirent juste avant l'épreuve laissant alors une place vacante. En attendant le retour du paiement par carte, il est conseillé aux organisateurs de demander un paiement avec l'inscription faute de quoi l'inscription ne serait pas prise en compte.

Pour les juges étrangers, il faut ne demander une autorisation à la Centrale que si le juge en question n'est pas sur la liste des juges, liste visible sur GESCON (onglet « juge »).

Saison BICP 2024

486 chiens furent engagés pour 25 journées de concours.

Les organisations furent irréprochables sauf pour le retour de la saisie des résultats qui tarde trop ou qui nécessite de nombreuses relances. La commission sera contrainte, l'an prochain, de ne plus autoriser ces manifestations qui ne rendent pas leurs résultats au bon format dans les dix jours qui suivent l'épreuve. Il est fortement probable que ces résultats soient dans le futur à saisir directement sur le site de SCC EVENT ce qui devrait faciliter le travail de saisie.

La Coupe de France de Chasse pratique s'est déroulée sur une journée et la commission remercie les organisateurs. Il faut noter que le test de neutralisation des ailes de canard à l'aide de collant a bien fonctionné, respectant ainsi la santé des animaux non prélevés.

Pour le recrutement de juges spécifiques aux BICP, les conditions seraient : Avoir réussi l'examen spécifique de la CUNCA, avoir suivi le stage de formation SCC des juges (3 jours), avoir présenté et obtenu avec ses chiens 5 BICP première ou deuxième catégorie, avoir réalisé 5 assessorats BICP terre et eau et passé avec succès 3 examens pratiques avec trois juges différents.

Calendrier printemps

Exceptionnellement, il est décidé d'autoriser l'organisation d'un concours de grande quête le jour de l'Open de quête de chasse les 29 et 30 mars 2025.

Jury prévisionnel de l'Open de France NURLU 2025 :

Mesdames MADIOT et HENNOQUE, messieurs LEBRUN, MUSCARI, DOISE, Y. GUILBERT, AUPEE, LEGOFF, SOUSTRE, HUPE, GARAND, MAILLET, LECLERCQ, PROVOST, JONCOUR, DELMAS, COURTHIAL, COATMELLE, BOUEE et DEBRET.

Dans le cadre de l'alliance latine les journées continentales en Espagne dans la région de Tolède sont renouvelées, elles pourraient de plus concerner aussi les britanniques, toujours dans le cadre de l'alliance latine, au second semestre 2025.

Futurs OPENS

Quête de chasse automne 2025 : 9 et 10 octobre à Chalmazel. Afin que l'Open ne se déroule pas en début de saison la CUNCA demande aux organisateurs de changer exceptionnellement leur date et de



COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE DU CHIEN D'ARRÊT



prendre pour cette année 2025 seule le créneau de dates attribué habituellement à La Vacquerie qui retrouvera par la suite Sa place habituelle dans le calendrier, soit avant Escource.

Open 2026 dans les Landes pour le cinquantenaire des fields de cette région et 2027 dans l'Oise.

La SCC prenant en charge les frais de juge et la CUNCA les récompenses, il est décidé que la subvention éventuelle pour les organisateurs sera au maximum de 800€ pour les championnats sur gibier naturel, 1500 si l'épreuve nécessite un lâcher de gibier. Les frais d'hébergement des juges ne pourront dépasser 100€ la nuit, petit déjeuner inclus, et 35€ par repas.

Epreuves internationales.

La subvention de défraiement reste de 300 euros par propriétaire si les documents requis (RIB, adresse ...) sont reçus dans le mois qui suit l'événement.

Les sélections pour le prochain printemps seront assurées par D. PROVOST pour la GQ et par P. GARAND pour les continentaux.

La Coupe d'EUROPE des continentaux aura lieu en Italie les 15 et 16 mars 2025, la Coupe d'EUROPE des braques allemands les 18 et 19 mars. La liste des chiens retenus devant être envoyée avant le 10 mars, la sélection se déroulera le 6 mars à MAIRY sur MARNE.

Les prochains championnats du monde se dérouleront en Pologne pour l'année 2025 et au Portugal en 2026.

Règlements

Il sera demandé un double jury pour les examens de couple en printemps comme en automne. Le deuxième juge ayant un rôle consultatif.

Les Juges qui souhaitent présenter un chien détenu en copropriété doivent le signaler à la CUNCA en début de saison.

Après sa nomination, un Juge devra attendre 3 ans avant de pouvoir passer l'examen de Juge de grande quête. Pour ce cursus, il devra effectuer 10 assessorats (4 au centre, 3 à gauche et 3 à droite) dont 3 possibles à l'étranger, les jugements d'aile pourront servir d'assessorats.

Un chien ayant obtenu le titre de champion en GN ou en GS devra courir en couple la saison suivante en GN et en GS.

Un britannique obtenant son premier CACT en couple doit continuer son championnat dans cette discipline.

En concours de montagne, le point sur caille ne compte pas. Un tableau récapitulatif sera édité pour rappeler quels sont les gibiers retenus en fonction des différentes épreuves.

La commission autorise l'organisation de concours à l'étranger (région de TOLEDE) pour les chiens britanniques sous couvert de l'Alliance Latine.

A partir du premier janvier 2025, il n'y a plus de limite inférieure pour le nombre de races requis dans les ICVO.

Dossiers de juges

Monsieur ALARY demande à démarrer son cursus de juge de GQ. Demande acceptée.

Monsieur LECHAT a passé son examen de la CUNCA en 2018, l'examen de la Centrale Canine en 2024 et a effectué deux assessorats. Il lui est demandé de terminer ses assessorats en 2025.



COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE DU CHIEN D'ARRET



Formation e-learning de nos juges

Dominique LEBRUN prépare un module de formation théorique qui reprendra des situations litigieuses à interpréter. Ce module e-learning sera en ligne sur le site de la Centrale Canine et sera présenté aux élèves juges et obligatoire avant que ceux-ci ne démarrent leurs assessorats.

Futurs titres

En raison de la raréfaction de la perdrix, le nombre de concours de printemps va forcément diminuer. Il faudra alors repenser l'attribution des différents titres de champion. La commission a démarré une réflexion sur ce sujet.

La prochaine réunion est programmée pour le 19 juin 2025.

POINTS A APPROUVER

Cursus juge spécifiques BICP

Pour le recrutement de juges spécifiques aux BICP, les conditions seraient : Avoir réussi l'examen spécifique de la CUNCA, avoir suivi le stage de formation SCC des juges (3 jours), avoir présenté et obtenu avec ses chiens 5 BICP première ou deuxième catégorie, avoir réalisé 5 assessorats BICP terre et eau et passé avec succès 3 examens pratiques avec trois juges différents.

Participation financière aux Open de France

La SCC prenant en charge les frais de juge et la CUNCA les récompenses, il est décidé que la subvention éventuelle pour les organisateurs sera au maximum de 800€ pour les championnats sur gibier naturel, 1500 si l'épreuve nécessite un lâcher de gibier. Les frais d'hébergement des juges ne pourront dépasser 100€ la nuit, petit déjeuner inclus, et 35€ par repas.

Epreuves internationales.

La subvention de défraiement reste de 300 euros par propriétaire si les documents requis (RIB, adresse ...) sont reçus dans le mois qui suit l'événement.

Règlements des juges

Il sera demandé un double jury pour les examens de couple en printemps comme en automne. Le deuxième juge ayant un rôle consultatif.

Les Juges qui souhaitent présenter un chien détenu en copropriété doivent le signaler à la CUNCA en début de saison.

Après sa nomination, un Juge devra attendre 3 ans avant de pouvoir passer l'examen de Juge de grande quête. Pour ce cursus, il devra effectuer 10 assessorats (4 au centre, 3 à gauche et 3 à droite) dont 3 possibles à l'étranger, les jugements d'aile pourront servir d'assessorats.